



COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

APPEL A CANDIDATURE POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU COMITE REGIONAL A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTA.

Le comité régional doit élire des délégués pour le représenter à l'assemblée générale de la FFTA qui aura lieu le dimanche 26 mars 2023 à Nîmes.

La candidature doit être déposée auprès du secrétariat du comité régional, soit par courrier, soit par mail à l'adresse secretariat@tiralarc-normandie.fr

Date limite de réception le 26 janvier 2023.

Afin de pouvoir déposer sa candidature, le candidat doit répondre aux critères suivants (Article 9.5 des statuts de la FFTA) :

Les délégués doivent être licenciés à la Fédération et :

- Être licenciés sur le territoire de l'instance considérée,
- Avoir atteint la majorité légale,
- Jouir de leurs droits civiques et politiques,
- Ne pas avoir fait l'objet de mesure disciplinaire par la Fédération ou les organismes de première instance pendant une période de 5 années précédant la date de l'Assemblée Générale de la FFTA considérée.



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison Polyvalente du Grand Parc
10.18, quartier du Grand Parc
14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR
e-mail : secretariat@tiralarc-normandie.fr
Site Internet : <http://www.tiralarc-normandie.fr>

